

Municipales 2026 : le gouvernement annonce les dates du scrutin



Sophie Primas, porte-parole du gouvernement, a annoncé ce mercredi 27 août, à l'issue du Conseil des ministres, les dates du scrutin des élections municipales de 2026. Le premier tour aura lieu le 15 mars et le second le 22 mars. Les maires et conseillers municipaux seront élus par suffrage universel direct pour 6 ans.

Pour pouvoir voter, il suffit d'avoir au moins 18 ans, d'être de nationalité française ou d'un pays membre de l'Union européenne, d'être inscrit sur les listes électorales, et de jouir de ses droits civils ou politiques.



Population de la commune Nombre de membres du conseil municipal Moins de 100 habitants De 100 à 499 habitants De 500 à 1499 habitants De 1500 à 2499 habitants De 2500 à 3499 habitants De 3500 à 4999 habitants De 5000 à 9999 habitants De 10 000 à 19 999 habitants De 20 000 à 29 999 habitants De 30 000 à 39 999 habitants De 40 000 à 49 999 habitants De 50 000 à 59 999 habitants De 60 000 à 79 999 habitants De 80 000 à 99 999 habitants De 100 000 à 149 999 habitants De 150 000 à 199 999 habitants De 200 000 à 249 999 habitants De 250 000 à 299 999 habitants

©Vie-publique.fr / DILA

Et de 300 000 et au-dessus

Depuis la loi du 21 mai 2025, le mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants est désormais identique à celui dans les communes de 1 000 habitants et plus, c'est-à-dire un scrutin proportionnel de listes à deux tours avec prime majoritaire. Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, la moitié des sièges lui est attribuée, tandis que l'autre moitié est proportionnellement répartie entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% de ces suffrages. Un second tour est organisé si aucune liste n'obtient la majorité absolue, seulement avec les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés au premier tour. Les candidats ayant obtenu entre 5% et 10% peuvent rejoindre une autre liste.

Cependant, pour les communes de moins de 1 000 habitants, il existe des mesures particulières comme le fait que les listes soient considérées complètes dès lors qu'elles comptent deux candidats de moins que l'effectif théorique du conseil municipal.

<u>Télécharger</u>



Georgia Lambertin succède à André Bernard à la présidence de la Chambre régionale d'Agriculture



Une vauclusienne succède à un vauclusien : Georgia Lambertin, présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse succède à André Bernard à la présidence de la Chambre régionale d'agriculture. Elle a été élue mardi 11 mars avec une majorité absolue au 1^{er} tour avec 34 voix devant le Varois Max Bauer, représentant de la Coordination rurale, qui a remporté 6 voix, tandis que trois votes blancs complétaient la session.

Georgia Lambertin a, dans son discours, évoqué ce qui lui est cher : 'L'ouverture et le rassemblement', l'agricultrice est aussi très tournée vers l'innovation et la pédagogie. Mercredi 19 mars aura lieu l'élection de la Chambre d'agriculture France et de son bureau national.

Georgia Lambertin est présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse depuis 2019. L'agriculture en Vaucluse représente 12 700 emplois (1^{re} place en Paca) ; 5 210 exploitations ; 1,017 milliard d'euros de chiffre d'affaires annuel ; 1^{er} producteur de cerises (9 161 tonnes), de raisin de table (22 394t) et



d'essence de lavande (260t) ; 2^e producteur de pommes (164 183t) 1^{re} spécialisation : la viticulture avec 3 080 domaines, 50 900 ha, 1,7Mhl de vin...

Georgia Lambertin réélue présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse

La victoire de Trump vue par Wingz pour l'Echo du Mardi

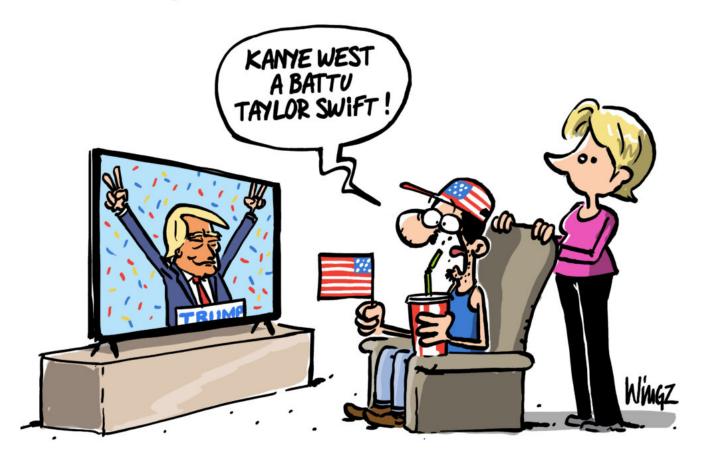


LES RÉSULTATS SONT TOMBÉS





LES RÉSULTATS SONT TOMBÉS



Vers la fin de la monarchie présidentielle ?

4 novembre 2025 |



Ecrit par le 4 novembre 2025



Le front républicain, dont on doutait de son existence il y a peu de temps encore, est Le grand vainqueur de ces élections législatives. Sa première victoire a été d'empêcher le RN d'accéder au pouvoir et sa seconde sera peut-être de faire travailler ensemble tous les partis de cet arc républicain pour redonner à la représentation nationale toute la place qu'elle devrait avoir dans notre démocratie. Une page qui peut-être se tourne enfin ?

On va de surprises en bouleversements. Après des élections européennes qui ont placé le RN en tête des suffrages, après le coup de poker de la dissolution, après un premier tour des législatives qui laissait supposer que le RN sortirait gagnant au second, c'est la surprise générale avec le Nouveau Front Populaire qui l'emporte. Et contre toute attente, la majorité présidentielle sauve les meubles et se trouve dans la possibilité de faire jeu égal avec la gauche si elle pactise avec les Divers Droite et les Républicains. Ainsi, aucune majorité absolue se dégage, une situation totalement inédite qui nous plonge dans l'inconnu.

On ne devrait plus pouvoir prétendre gouverner sans les autres

Si la décision de dissoudre l'Assemblée nationale répondait à un besoin de clarifier les choses, et bien nous sommes servis! La situation est encore plus trouble et incertaine que la législature qui vient de s'achever. Chapeau l'artiste!

A moins que... Aucun parti ne disposant d'une majorité absolue, des coalitions seront nécessaires. Mais pas les tambouilles politiciennes habituelles, un vrai travail parlementaire qui tient compte des avis et des positions des différents partis en présence. Et cela dans l'intérêt général. C'est comme cela que fonctionne l'Union Européenne et de nombreux pays.

Le vote des français du dimanche 7 juillet oblige les politiques à suivre cette voie. Les élus de l'arc



républicain doivent travailler ensemble et arrêter d'être par nature dans la posture politicienne. Le message est on ne peut plus clair.

Même le premier ministre sortant l'a reconnu dimanche soir lors de son allocation officielle : « le centre de gravité sera plus que jamais entre les mains du parlement ». On ne devrait plus pouvoir prétendre gouverner sans les autres. Une vraie révolution pour nos politiques. Ce changement de paradigme c'est aussi un moyen de réconcilier les français entre eux et de panser les fractures de notre société.

Et enfin, c'est une occasion inespérée de mettre fin à cette monarchie présidentielle insupportable, indécente et totalement hors-sol. Gagné lui aussi par l'ivresse du pouvoir, notre Président ne l'a certainement pas souhaité. Mais c'est peut-être seulement cela que l'histoire retiendra...

"Mais qu'est-ce que vous avez fait de la France ?"

Après ce 1^{er} tour des législatives, aux résultats attendus et aux conséquences encore incertaines, les commentaires abondent. Dans ce flot continu d'exposés et d'analyses, il en est un qui tranche singulièrement sur tous les autres. Ce point de vue n'est pas celui d'un politologue ou de l'un de ces nombreux observateurs patentés de notre vie politique. C'est celui d'une française, comme vous comme moi. Une française qui laisse parler son cœur. Un moment fort à voir et à partager.

Il est parfois des instants qui marquent les mémoires. Celui de l'intervention de <u>Joëlle Dago-Serry</u> qui interpelle <u>Yaël Braun-Pivet</u>, Présidente sortante de l'Assemblée Nationale, dans l'émission « Les Grandes Gueules » sur RMC, le vendredi 28 juin, en est assurément un. Dans cette émission, animée et présentée par Alain Marschall et Olivier Truchot, ce sont des français issus de la société civile, qui expriment leurs opinions et donnent leurs avis. Écoutez d'avantage ceux qui travaillent, qui vivent un quotidien pas toujours facile, fait parfois le plus grand bien. On est loin de ces quarterons de vieux observateurs de la politique et des « sachants » qui, depuis leurs palais, savent tout sur tout. Avec cette émission c'est tout autre chose c'est le bon sens qui parle, sans arrière-pensées ou calcul politique. Là il n'y a pas de soupe à servir.

Donc vendredi 28 juin, deux jours avant le premier tour des élections, « Les Grandes Gueules » reçoivent Yaël Braun-Pivet, Présidente de l'Assemblée Nationale. Au début de l'émission, le ton est aimable, le sourire de rigueur et le discours toujours fait du même bois. La Présidente sortante marque cependant ses distances avec la décision d'Emmanuel Macron de dissoudre l'Assemblée Nationale. Mais



rapidement une première salve est envoyé par Jérôme Ferry, médecin dans la vie civile. « Un président qui joue l'avenir de mes enfants aux dés, je ne peux l'accepter » clame-y-t-il. *Voir l'extrait*.

« Un président qui joue l'avenir de mes enfants aux dés, je ne peux l'accepter » Jérôme Ferry, médecin. Voir l'extrait.

C'est ensuite l'intervention de Joëlle Dago-Serry, qui laisse sans voix la Présidente de l'Assemblée nationale. « Mais qu'est-ce que vous avez fait de la France ? » lui lance-t-elle avec une voix pleine d'émotions et de tristesse. « Aujourd'hui, je me sens apatride » poursuit-elle. Un cri du cœur bien au-delà de la colère. Voir l'extrait.

« Mais qu'est-ce que vous avez fait de la France ? » Joëlle Dago-Serry. Voir l'extrait.

Yaël Braun-Pivet reste sans voix quelques longues secondes. Elles résonnent comme une impuissance et un aveu. Un grand moment qui vaut mieux que bien des analyses politiques, fussent-elles les plus brillantes. Un instant de vérité comme la télévision peut parfois en donner. On se plait à penser que c'était au Président de la République de répondre... Il aurait sans doute fait preuve d'une immense compassion et décidé sur le champ d'organiser des états généraux de la citoyenneté ou une vaste consultation sur la refondation de notre république, avec à la clé un referendum... Bon là faut pas rêver quand même, n'est pas le Général de Gaulle qui veut !*

*Référence au référendum du 27 avril 1969 sur la régionalisation où les français ont voté contre à 52,4 %? Résultat qui a conduit à la démission du Général de Gaule initiateur de ce référendum.

Pour voir l'intégralité de l'émission

L'isoloir n'est pas une cabine d'essayage

4 novembre 2025 |



Ecrit par le 4 novembre 2025



Une fois de plus nous sommes appelé à voter pour faire barrage contre l'extrême droite. Encore une fois nous devrons voter contre et pas pour. Cette déviance de notre démocratie devient insupportable. Et à force de vouloir jouer avec la peur (le chaos et maintenant le risque de guerre civile!) on donne en définitive à manger à la bête qu'on veut combattre. C'est totalement irresponsable.

Non, l'extrême droite ne peut être une rente électorale utile pour se faire élire et conserver le pouvoir. Non, on ne vote pas parce qu'on en a ras-le-bol. Non, on ne peut faire l'amalgame entre l'extrême droite et le nouveau front de gauche. Non, on ne peut assimiler toute la gauche à des postures antisémites de certains. Non, on ne peut accepter que l'extrême droite soit au centre de toute notre vie politique et démocratique, y compris chez les Républicains. Il y a, aujourd'hui quelque chose de vraiment malsain dans notre fonctionnement politique. Le choix qui nous est proposé et qui pourrait se résumer en « si tu ne votes pas pour moi, c'est le chaos » est totalement inacceptable. C'est le règne de le pensée unique.

« si tu ne votes pas pour moi, c'est le chaos »



Où sont le débat, la confrontation des idées, le pluralisme, les propositions, les projets ? Nous ne sommes plus qu'en réaction. Même la gauche s'est réunie en réaction oubliant ses discordes et ses déchirements de ces derniers mois. On ne peut se satisfaire de cette politique en creux. Dans ces conditions, on se nourrit que dans l'antagonisme et le conflit. Le pays devient ingouvernable et tout est possible, y compris le pire.

Nous ne pouvons accepter que certains votent par dépit. « Après tout on a tout essayé sauf eux, alors pourquoi pas ? » Mais l'isoloir n'est pas une cabine d'essayage. Les conséquences sont trop graves. On ne peut laisser l'amertume et la colère être les seuls maîtres au moment où il faudra mettre un bulletin dans l'enveloppe.

Élections européennes : le PS se rapproche de Renaissance

Élections européennes : le PS se rapproche de Renaissance

Intentions de vote des Français aux élections européennes de juin 2024 (en %)











La liste PS-Place Publique aux élections européennes, menée par Raphaël Glucksmann, continue sa progression dans les sondages. Créditée de 10,5 % d'intentions de vote en novembre dernier, puis de 11,5 % en mars, elle atteint ce mois-ci les 14 %, d'après les résultats de la quatrième vague de l'enquête électorale réalisée par Ipsos, en partenariat avec le Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof), l'Institut Montaigne, la Fondation Jean Jaurès et Le Monde. Le PS pourrait-il ainsi rattraper le



groupe de la majorité présidentielle, associé au MoDem et au parti de l'ancien Premier ministre Édouard Philippe, Horizons ? La liste du parti présidentiel, menée par Valérie Hayer, a en effet connu un faible déclin ces derniers mois, puisqu'elle récoltait 18 % des intentions de vote le mois dernier, contre 17 % lors de la plus récente enquête, et pourrait ainsi se retrouver au coude-à-coude avec la liste PS lors des élections de juin.

La liste du Rassemblement National, menée par Jordan Bardella, arrive toujours largement en tête : elle est créditée de 32 % des intentions de vote en avril, une progression d'un point de pourcentage par rapport au mois dernier. Quant aux autres partis, ils récoltent tous moins de 10 % des intentions de vote.

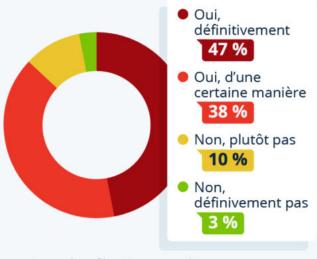
De Valentine Fourreau pour Statista

La menace de la désinformation plane sur les élections en 2024



La menace de la désinformation plane sur les élections

Ressenti de la population face à la désinformation et aux "fake news" en vue des élections prévues en 2024*



Lors des élections, craignez-vous que la désinformation ait un impact sur la campagne et le vote d'une grande part d'électeurs?

Sur quels canaux d'information pensez-vous que la désinformation et les "fake news" sont les plus répandues ? (2 réponses possibles, top 4)

Réseaux sociaux

68 %

Applications de messagerie en ligne

38 %

Sites web ou applications mobiles de média

20 %

Télévision

19 %

* Étude réalisée en septembre 2023 auprès de 8 000 adultes de 16 pays dans lesquels des élections étaient ou sont prévues en 2024 : 5 européens, 4 africains, 4 américains et 3 asiatiques.

Sources: Ipsos/Unesco









Après les États-Unis, qui ont décidé début février d'interdire les appels automatisés effectués avec des programmes d'IA, afin de lutter contre la recrudescence des arnaques à l'approche des présidentielles, c'est l'Europe qui va être concernée par l'arrivée d'une mesure visant à lutter contre l'impact de la désinformation et des « fake news » sur les processus électoraux.



Il s'agit d'une initiative du <u>réseau social chinois TikTok</u>, rapportée par <u>BFM</u> le 15 février. La plateforme aux plus de 130 millions d'utilisateurs en Europe proposera en mars dans les 27 pays qui voteront lors des élections européennes prévues en juin un « centre d'information dédié aux élections afin que (les électeurs) puissent facilement distinguer les faits de la fiction ». Elle compte notamment à cette fin travailler avec les commissions électorales locales et les acteurs de la société civile.

Comme le montre notre infographie, présentant quelques chiffres clés de la dernière <u>étude Ipsos/Unesco</u> sur le sujet, environ 85 % de la population en âge de voter dans 16 pays où des élections sont prévues en 2024 est convaincue que la <u>désinformation</u> et les « fake news » auront un impact sur la campagne et le vote d'une grande part des électeurs cette année (dont 47 % un impact important). Les canaux d'information où les « fake news » sont les plus répandues d'après les répondants à l'enquête sont les <u>réseaux sociaux</u> (cités par 68 % d'entre eux) et les applications de messagerie en ligne comme <u>WhatsApp</u> et Telegram (38 %), loin devant les sites web d'information et la télévision (autour de 20 %).

De Tristan Gaudiaut pour Statista

La Roque-sur-Pernes : des élections municipales complémentaires vont être organisées







À la suite de la démission du maire de La Roque-sur-Pernes, Joseph Bernhardt, le conseil municipal de la commune, composé de 11 sièges, est incomplet. Afin d'élire un nouveau maire, le conseil municipal doit être complet. Ainsi, des élections municipales complémentaires vont être organisées le mois prochain pour pourvoir le siège vacant.

Le premier tour du scrutin aura lieu le dimanche 29 janvier prochain de 8h à 18h. Si un second tour est nécessaire, il aura lieu le dimanche 5 février prochain. Les candidatures pour le premier tour devront être déposées à sous-préfecture de Carpentras sur rendez-vous (au 04 90 67 70 30 ou 04 90 67 70 02), du lundi 9 janvier au mercredi 11 janvier de 9h à 11h30 et de 14h à 16h et le jeudi 12 janvier de 9h à 11h30 et de 14h à 16h et le mardi 31 janvier de 9h à 11h30 et de 14h à 16h et le mardi 31 janvier de 9h à 11h30 et de 14h à 18h.

Les déclarations de candidature seront effectuées sur un imprimé n°14996*03 tenu à disposition en souspréfecture ou en mairie. Cet imprimé peut également être téléchargé sur le <u>site internet de la préfecture</u> <u>de Vaucluse</u>.

Pour tout renseignement, veuillez contacter la sous-préfecture de Carpentras au 04 90 67 70 30 ou par mail à l'adresse sp-carpentras@vaucluse.gouv.fr

V.A.